

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le

ID : 074-217402205-20230124-2023DELIB008-DE



## PLAN MERCREDI Année 2022/2023

### Commune de REIGNIER-ESERY



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

## 1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Reignier-Esery fait partie des 8 communes la communauté de communes Arve & Salève et est considérée comme la ville centre de celle-ci. Reignier-Esery est une commune rurale, faisant partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Insee.

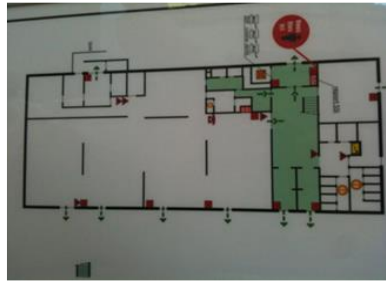
Elle appartient à l'unité urbaine de Genève (SUI)-Annemasse (partie française), une agglomération internationale dont la partie française regroupe 35 communes et 184 962 habitants en 2017, dont elle est une commune de la banlieue.

La commune est particulièrement étendue (25km<sup>2</sup>), et organisée à travers plusieurs lieux dits avec des habitats individuels articulés autour d'un centre bourg où l'habitat collectif se développe de manière importante.

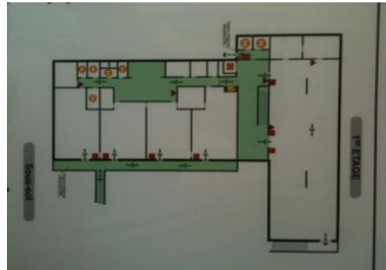
Le nombre d'habitants de la commune a doublé depuis 1990 pour atteindre 8 033 habitants au recensement de janvier 2021.

***L'ensemble de la présentation de la commune sera complété par les travaux en cours autour du diagnostic de l'analyse des besoins sociaux qui sera livrée fin 2022.***





Rez de chaussée : Restauration



1<sup>er</sup> étage : Médiathèque et accueil de loisirs

La partie loisirs se compose de quatre salles d'activités :

- Culturtou : salle de culture, lecture, jeux de société et ordinateur.



- Depenstou : salle de sport, avec tapis et une structure en bois avec un toboggan.



- Fabrikto : salle d'activités manuelles.



- Imagintou : salle des 3-6 ans, avec les jeux d'imitation, une dinette, etc. C'est également la salle de sieste.



- Une salle animateurs, une infirmerie et un bureau.



## 1.2. Le fonctionnement du centre

La capacité d'accueil est de 48 places pour les enfants de moins de 6 ans, et de 60 places pour les enfants de plus de 6 ans. La salle de restauration est de 250 places.

Les enfants peuvent être inscrits soit à la demi-journée soit à la journée complète. L'accueil du matin se fait de 7h15 à 9h, le soir de 16h45 à 18h30.

Les enfants sont répartis en trois groupes : les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 9-11 ans. Cette distinction par âge permet de respecter les rythmes des enfants : temps de sieste pour les plus petits, temps calme pour les plus grands.

Des activités communes sont également menées afin de développer l'entraide et la coopération entre les enfants. Les grands jeux sont propices pour développer ces notions porteuses pédagogiquement. Les temps d'accueils sont également organisés de façon collective. Le sens des responsabilités et l'empathie sont ainsi développés chez les plus grands, les plus jeunes sont stimulés par la présence d'enfants plus âgés.

Chaque groupe a une équipe d'animateurs référents par période. En fonction des effectifs, chaque équipe peut être remaniée pour le bon fonctionnement du centre. Notre taux d'encadrement est d'un animateur pour 10 enfants chez les moins de 6 ans, et d'un animateur pour 14 enfants chez les plus de 6 ans.

## 2. LES OBJECTIFS

### 2.1. Les objectifs généraux

Le projet éducatif de la Ville, tel que défini dans notre PEDT vise à :

- Offrir à chaque enfant de notre commune les moyens de son développement,
- Permettre la réussite de tous,
- Garantir la mixité sociale sur un territoire dynamique et attractif,
- Travailler en partenariat avec les différents acteurs.

Ces objectifs sont déclinés au regard de ce temps du mercredi, coupure au milieu d'une semaine d'école. Le positionnement du centre de loisirs est d'apporter sa plus-value éducative à travers des projets de qualité.

Nos objectifs généraux sont donc :

- Rendre la culture accessible à tous,
- Contribuer à l'épanouissement des enfants,
- Favoriser le vivre-ensemble dans les différents temps de l'enfant,
- Sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable.

Le temps du centre de loisirs permet de développer une approche pédagogique souple au plus près des rythmes et besoin des enfants.

### 2.2 Les objectifs opérationnels

Ces grandes orientations sont traduites en objectifs opérationnels :

- Faire que chaque enfant participe à au moins une activité artistique au cours de l'année.
  - o Des projets d'arts plastiques, de danse ou de musiques sont proposés.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect de ses besoins.
  - o Permettre l'implication et la prise de décisions de l'enfant dans le choix de l'activité et sur le fonctionnement du centre de loisirs.
  - o Favoriser le débat entre les enfants et avec les adultes.
- Respecter les rythmes propres à chacun.
  - o Les activités proposées suivent les recommandations des chrono biologistes (instauration de temps calmes après le déjeuner, activités nécessitant la concentration le matin, activités sportives dans l'après-midi).
- Être cohérent avec l'ensemble des temps éducatifs.
  - o Les thématiques sont communes avec les projets d'école et temps périscolaires : développement durable, éducation à la citoyenneté.
  - o Être à l'écoute des familles
- Assurer l'accueil de tous les enfants dans une optique inclusive :
  - o Sensibiliser aux discriminations,

- Accompagner l'intégration d'enfants en situation de handicap,
- Sensibiliser au développement durable et à l'environnement
  - Connaître le territoire et mettre en valeur sa richesse,
  - Favoriser la rencontre avec les acteurs locaux.

**Le plan Mercredi s'articule avec le PEDT. Celui-ci est travaillé par la mise en place d'un accueil de loisirs du mercredi de qualité :**

- Permettant aux enfants de continuer à avoir une diversité de prise en charge et de projets éducatifs en proposant un accueil en demi-journée.
- En complémentarité avec les projets d'école. La complémentarité entre les temps scolaires et périscolaires passe par la même approche bienveillante et le respect du rythme de l'enfant. Ces philosophies sont communes à l'ensemble des équipes. Les projets pédagogiques des quatre accueils périscolaires portent sur le développement durable, tout comme les projets d'école. En tenant compte des âges et des spécificités des locaux, les projets vont de l'hôtel à insectes, à l'initiation au compostage, ou à l'intervention d'un accompagnateur de montagne afin de permettre aux enfants d'appréhender le territoire dans lequel ils vivent. Enfin, la citoyenneté et le vivre-ensemble sont des objectifs éducatifs également développés sur ces différents temps : respect de l'autre, prise en compte des avis des enfants, encourager les débats etc.

### **3. LES ACTIVITÉS DU MERCREDI**

#### **3.1. Exemples de programmes d'activités**

Un projet pédagogique global est élaboré en début d'année. Celui-ci s'appuie sur les objectifs du PEDT et du Plan Mercredi. Les programmes d'activités sont mis en place par l'équipe d'animation lors des réunions de préparation. Ils sont construits par de période de vacances à période de vacances (exemple : vacances de février à vacances d'avril). L'équipe choisit un thème et construit son programme autour de ce celui-ci : activités, sortie et intervention etc, en essayant d'inclure les partenaires locaux au maximum.

Exemple : pour la période de février à avril, l'équipe (5-6 ans) a choisi le thème les « As du volant ». L'équipe a mis en place :

- des activités sportives : parcours vélo et trottinette,
- des activités manuelles : confection d'une voiture (carton) en 3D,
- intervention : sensibilisation à la sécurité routière avec la police municipale
- une sortie : sortie luge d'été

Pour les années précédentes, nous avons aussi mené :

- Des projets de rencontres intergénérationnels avec la maison de retraite de Reignier (Hôpital local) autour de jeux de société, chant ou discussion. Ces échanges sont autant

bénéfiques pour les aînés qui retrouvent un rôle social, que pour les enfants qui vont bénéficier de l'expérience des plus âgés, écouter des expériences ou encore éviter les stéréotypes liés à la vieillesse. Ces projets ont un réel impact sur le vivre-ensemble, comme l'a révélé plusieurs études (Vincent Caradec, université de Lille III, Observatoire québécois du loisir). Ce projet sera renouvelé à la rentrée prochaine, et l'équipe travaille sur un projet sur les différentes discriminations qu'elle mettra en place après les vacances de Toussaint 2019.

- Un projet sur les personnes en situation de handicap : il consistait à faire prendre conscience aux enfants que les personnes en situation de handicap peuvent jouer ou faire du sport comme les autres si l'on adapte le jeu. Les partenaires ont été nombreux : prêt de fauteuil par l'hôpital local, échanges avec un ancien tétraplégique (président de l'association Kyfékoï, implantée sur le territoire), rencontre avec la section handi tennis du tennis des Rocailles à Reignier, et enfin sortie au tournoi international d'Handitennis de Genève qui a donné lieu à une rencontre avec les sportifs internationaux. Suite à ce projet, nous avons créé un partenariat avec « Les bouchons 74 », nous récupérons les bouchons grâce à une caisse mise à disposition des usagers de l'accueil, puis nous les redonnons à l'association qui les vend pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap (achats de matériel handisport, aides aux associations). Ce projet sera également reconduit l'année prochaine. Il s'inscrit dans l'objectif de citoyenneté et développement durable en incitant au tri.

### 3.2 L'organisation d'évènements

Les évènements mis en place sont ponctuels et souvent en rapport avec le thème ou des différentes fêtes : Halloween, Noël, Pâques. Ils peuvent également être liés à un des projets développés. Un seul évènement revient chaque année sur la dernière période des mercredis : la fête de fin d'année. Elle permet une rétrospective des activités de l'année. C'est l'occasion pour les parents de (re)découvrir les différents projets. L'équipe organise différentes activités en lien avec cet évènement :

- Activités artistiques : danse et chant,
- Activités manuelles : construction de jeux pour le jour de la fête, confection d'affiches avec photos des différents mercredis, décors pour spectacle,
- Activités informatiques : confection d'un film photo sur toutes les périodes des mercredis,
- Mise en place avec les enfants le dernier mercredi de l'année et invitation des parents.

Cet évènement est préparé en amont pendant plusieurs mercredis :

- le projet danse débute 2 semaines avant avec choix de la musique, de la chorégraphie et répétitions avant la fête.
- Le projet chant est mis en œuvre 3 mercredis : choix des chansons et répétition avant la fête.

- Le projet de construction ou réparation des jeux en bois durant 4 à 5 mercredis avant la fête.
- Le projet affiche et film photo est mis en place un mercredi avant la fête.

Cet évènement est primordial car il permet :

- L'implication des enfants avant et pendant l'évènement,
- La valorisation des enfants le jour de l'évènement,
- Un échange plus facile entre la famille et l'équipe.

## 4. L'ÉQUIPE

L'équipe se compose d'un directeur de centre de loisirs et de neuf animateurs.

Le directeur est diplômé d'un BEATEP Education à l'environnement et UC de direction. Parmi les neuf animateurs qui constituent l'équipe tous sont titulaires d'un BAFA ou équivalent.

L'équipe est déployée dans nos écoles sur les temps périscolaires et pause méridienne. Les enfants retrouvent donc des adultes référents le mercredi, véritable atout pour les animateurs :

- les enfants se sentent rassurés, les plus petits sont en sécurité émotionnelle et affective,
- l'équipe fait facilement le lien avec les parents,
- les animateurs connaissent les projets d'école et peuvent donc être complémentaires, ils évitent également les activités redondantes avec celles du périscolaire.

Un dispositif de formation est prévu par la collectivité pour les animateurs ayant besoin de développer certaines compétences ou d'enrichir leur pratique. La municipalité met également à disposition une psychologue pour résoudre des questions ponctuelles (gestion de la colère d'un enfant, posture à avoir face à l'éveil à la sexualité, etc.).

## 5. UNE JOURNÉE TYPE MERCREDI

Période	Activités du centre	Consignes aux animateurs
7h15-9h00	Temps d'accueil et d'ouverture.	7h15-17h00 ou 7h30-9h00: 3 ou 4 animateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un animateur coche les enfants qui arrivent et communique avec les parents,</li> <li>• Un animateur d'accueil gère l'individualisation de l'accueil,</li> <li>• Un ou deux animateurs de salle proposent des activités en fonction des besoins et du rythme des enfants.</li> </ul>
9h00-9h30	Fin des arrivées des enfants. Regroupement en musique Présentation et début des activités. Cloisonnement des groupes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 3-5 ans en Imagin'tou</li> <li>• Les 6-8 ans se en Dépens'tou</li> <li>• Les 8-11 ans en Cultur'tou</li> </ul>	
-6 ans : 9h30-11h30 + 6ans : 9h30-11h45	Activités Fin des activités, rangement, nettoyage si besoin	
11h30-12h45	11h45-12h : Passage aux toilettes 12h : Repas pour tous, servis à table. 12h45 - 13h : Sortie de table animée pour remonter avec un léger échelonné. Constitution du groupe de sieste.	Le temps de repas : temps primordial d'éducation et de bien-être. Les enfants mettent la table avant de manger. Ils participent également à la remise en place du réfectoire (nettoyage des tables). Les enfants doivent être éduqués au goût : « inciter sans insister ». Les enfants se servent eux-mêmes : ils apprennent à gérer les quantités pour ne pas gaspiller.
12h45-13h45	Temps calme et temps libre Temps calme : 30 min. A partir de la deuxième demi-heure nous passerons en temps libre les enfants pourront changer de salle et un groupe pourra aller dehors pour se défouler.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place les conditions pour que ce temps soit calme (musique, matériel)</li> <li>• être force de proposition, rester garant du temps, être à l'écoute, laisser les enfants jouer seuls, susciter la curiosité, être disponible, créer de la relation entre enfants et animateurs, moment de discussion, gérer des situations difficiles</li> </ul>
13h45-16h15	Activités de l'après-midi	

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le



ID : 074-217402205-20230124-2023DELIB008-DE

	Fin des activités, rangement, nettoyage si besoin, toilettes,...	
<b>16h15 - 16h45</b>	Goûter	
<b>16h45 - 18h30</b>	Départs échelonnés	